

Bulletin d'information 2015-002
Mise en application des tarifs d'IAO pour véhicules de tourisme
À utiliser pour la préparation des dépôts RFG - 2 2015

Délai des dépôts de demande

Les tarifs pour véhicules de tourisme déposés par IAO, à utiliser pour les dépôts RFG – 2, ont été approuvés en date du 30 janvier 2015.

Les assureurs qui désirent adopter ces tarifs doivent effectuer leurs dépôts, d'ici le 2 mars 2015, en utilisant les relevés récapitulatifs joints à ce courriel.

Pour toute question ou préoccupation concernant ce qui précède, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick
Kelly Ferris, directrice des Services d'assurance
kelly.ferris@nbib-canb.org
506-643-7711